

Deux épreuves attendent encore le centre sportif

/// Le centre sportif de la Gruyère a gagné le premier tiers-temps, jeudi, à Pont-la-Ville.

/// Les délégués communaux ont accepté de porter son sort devant les urnes. Verdict ce printemps.

/// Mais, même en cas de oui, le projet devra encore trouver l'aval des législatifs.

SOPHIE ROULIN

GRUYÈRE. «On a gagné le premier tiers-temps, mais c'était le plus facile», imageait jeudi soir Pascal Lauber, président, à l'issue de l'assemblée des délégués communaux à l'Association intercommunale sports en Gruyère (AISG), qui se tenait à Pont-la-Ville. Par 95 voix contre 15, les délégués ont accepté que le projet soit voté devant le peuple.

La votation aura lieu le 29 mars ou le 17 mai prochain. «La date dépendra essentiellement du temps que nos prestataires pourront mettre à disposition en vue de cette votation», explique Pascal Lauber. C'est que le dossier a été pris dans un imbroglio juridique entre octobre 2015 et mai 2017, à l'issue de la mise au concours.

Depuis 2017, le projet s'est poursuivi de gré à gré, avec un nouveau consortium, formé du lauréat du concours et des repreneurs à qui le préfet de la Sarine avait donné partiellement raison. «Mais, comme



Le site de la Ronclina devrait accueillir le centre sportif. Les Gruériens seront appelés aux urnes au printemps. ARCH. - A. VULLIUD

aucun argent n'a été débloqué depuis le concours, il n'existe aucun visuel du futur centre», relève Pascal Lauber. Or, une votation populaire nécessitera une campagne de communication importante.

Sondage favorable

Selon le plan présenté jeudi soir, le centre sportif sera composé d'un bâtiment abritant une piscine couverte de 25 mètres, d'autres bassins aquatiques, une patinoire, des vestiaires et une buvette. «Construire la piscine et la patinoire dans un même bâtiment permet des synergies

intéressantes pour optimiser les dépenses énergétiques», a souligné Pascal Lauber. Un second bâtiment dédié à une halle de gymnastique double ou triple compléterait l'offre. Les coûts de construction sont de 54,5 mio de francs. Quant aux frais financiers et aux coûts d'exploitation, ils ont été lissés sur trente-trois ans et se monteraient à 5,2 mio de francs annuels à charge des communes gruériennes.

Une présentation détaillée a été faite en juin aux communes. Ces dernières ont ensuite répondu à un sondage. «Une majorité des communes est favorable à la poursuite de ce projet, indique Pascal Lau-

ber. Mais beaucoup d'interrogations et de doutes ont été exprimés.» Trop cher et trop grand pour les urnes, pas assez ambitieux et trop petit pour les autres (*lire ci-dessous*).

Encore deux échéances

Si bien que le comité directeur de l'AISG, appuyé par celui de l'ARG, a souhaité connaître l'avis de la population gruérienne plutôt que de se limiter à celui des seuls élus. Mais pour le faire, il devait avoir l'aval de l'assemblée des délégués des communes. C'est donc chose faite.

«Nous allons maintenant devoir convaincre la population sans pour autant lui cacher qu'un tel investissement indui-

ra des hausses d'impôts dans certaines communes, souligne le président de l'AISG. Mais les citoyens sportifs ou appréciant le sport peuvent être favorables à payer 100 francs d'impôts supplémentaires pour disposer d'une telle infrastructure.»

Ce deuxième tiers-temps s'annonce difficile. Mais Pascal Lauber disait avoir refait le plein d'énergie à l'issue du vote de jeudi. Quant au troisième tiers-temps, ce sera le plus ardu. Il s'agira d'obtenir un oui unanime de la part des législatifs communaux. Et le président de conclure: «La votation populaire et son résultat auront toute leur importance pour emporter cette dernière bataille.» ■

Une piscine dans tous les cas

Dans la discussion qui a précédé la décision des délégués, il est apparu que la région devra dans tous les cas de figure se doter d'une nouvelle piscine couverte. «Nous ne répondons pas aux exigences légales, a relevé le préfet. Nous avons obtenu une dérogation lors de la construction du CO de Riaz parce que le projet de centre sportif régional existait. S'il ne se réalise pas, nous devons pallier ce manque.» Les constructions récentes de piscine présentaient des factures allant de 23 à 25 millions de francs.

Après vingt ans d'exploitation, la patinoire d'Espace Gruyère montre, quant à elle, des signes de vétusté. «Si nous saucissonnons les projets, ça nous coûtera plus cher que ce centre sportif», a argumenté Michel Bapst, syndic de Pont-la-Ville.

Le mot de la fin est revenu au préfet: «Nous nous trouvons dans les mêmes hésitations que nos prédécesseurs au moment de décider de la construction du premier CO ou de la création des EMS. La population de la Gruyère a doublé ces vingt dernières années. Elle compte beaucoup de jeunes. Il tient de notre responsabilité d'investir pour l'avenir. Ce centre sportif sera une amélioration des conditions cadres de notre région.» SR

«Trop cher et peu accessible»

Ce n'était pas une surprise: le centre sportif ne fait pas l'unanimité. Parmi ceux qui se sont prononcés contre la mise en votation populaire, il y a ceux pour qui le projet coûte trop cher. «Sur le principe, les citoyens seront probablement favorables, augurait jeudi soir le délégué de La Roche. Mais quand on leur dira que pour notre commune le coût annuel s'élève à 207 000 francs, soit une augmentation de 9 points des impôts, comment voulez-vous que cela passe?»

Président du comité directeur de l'AISG, Pascal Lauber ne veut pas cacher cette réalité: «Nous avons demandé au service des communes une analyse afin de connaître les incidences effectives sur chacune.»

Les coûts ont aussi pesé dans la balance brochoise, qui ne s'est pas montrée favorable au projet jeudi soir, même si aucun de ses délégués n'a pris la parole. «Nous regrettons que le projet de base, doté d'un hôtel, ait été abandonné, explique la conseillère commu-

nale Isabelle Sudan, jointe hier par téléphone. Est-ce que le centre pourra être exploité durant l'été aussi sans cet aspect?»

La mobilité semble également poser problème, notamment en raison du nombre de places de parc estimé insuffisant. «Nous ne sommes pas sur les axes principaux de transports publics, a lancé le délégué d'Hauteville. On payera plein pot pour ce centre dont on ne pourra pas profiter parce qu'il restera inaccessible pour nous.» SR

A l'agenda

BULLE

Place du Marché (tilleul): à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, le club Soroptimist la Gruyère propose une information au public **samedi, de 16 h à 18 h**. Le château sera illuminé en orange et les arbres décorés **du 23 au 30 novembre**.

Route de la Pâla 129: portes ouvertes de l'Espace Unissens. **Sa 14 h 30-18 h**.

Ebullition: concert néoclassique par Sebastian Plano. **Di 17 h**.

Saint-Pierre-aux-Liens: concert anniversaire du 70^e de la Maîtrise. **Di 17 h**.

Saint-Joseph: concert de La Cécilienne de La Tour et du Chor Alegria de Tavel. **Sa 20 h**.

Hôtel de Ville: Chansons sur le cœur, festival caritatif avec six concerts. **Sa dès 10 h 30**.

CHARMEY

La Scie: concert du Thürler-Mosimann Project (musique irlandaise). **Sa 20 h**.

CHÂTEL-SAINT-DENIS

Univers@lle: concert de L'Entente musicale de Châtel/Remaufens et de La Chanson de Fribourg. **Sa 20 h**.

GRUYÈRE

Eglise: Il bambino e la guerra, projet musical de L'Appel du Manoir. **Di 17 h**.

MAULES

Eglise: 2^e édition de Rock on the Wood en faveur de l'association El Salado. **Sa 19 h-0 h 30**.

ROMONT

Hôtel de Ville: concert du chœur des Artilleurs et de l'Écho vom Bodenmünzi de Morat. **Sa 20 h**.

SIVIRIEZ

La Pierraz: marché de Noël. **Sa 10 h-20 h, di 10 h-17 h**.

LA TOUR-DE-TRÈME

CO2: Festival des rencontres de l'aventure, avec projections, expos, animations, bar. Programme sur www.festival-ra.ch. **Sa et di**.

TREYVAUX

L'Arbanet: *Le Suisse trait sa vache et vit paisiblement?*, spectacle des compagnies Production d'Avril et Hors cases. **Sa 20 h, di 17 h**.

VILLAZ-SAINT-PIERRE

Salle polyvalente: marché de Noël. **Sa 10 h-20 h, di 10 h-17 h**.

VUADENNES

Colombettes: exposition de Samuel Conus (photographie animalier) et Michael Currat (peintre). **Samedi**.

En bref

BULLE

Saint-Nicolas revient Pour la 74^e fois, Saint-Nicolas, accompagné de ses Pères Fouettards et Flonflons du paradis, rendra visite aux familles de Bulle du vendredi 29 novembre au samedi 7 décembre. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire auprès de la secrétaire particulière de l'évêque de Myre au 026 921 12 71. A noter que Saint-Nicolas sera fêté dans le chef-lieu gruérien dimanche 1^{er} décembre.

Feu vert pour la mue de l'ARG

GRUYÈRE. L'Association régionale la Gruyère (ARG) aura plus de moyens pour son fonctionnement. Les délégués des communes, réunis jeudi soir à Pont-la-Ville, ont en effet accepté à l'unanimité la modification des statuts proposée. Elle devra encore être approuvée par les législatifs communaux durant l'année 2020.

L'objectif est une entrée en vigueur dès 2021 et limitée à trois législatures

(2036). Les montants versés par les communes resteront identiques pour s'élever à un total de 1,25 million de francs, mais ils seront répartis différemment entre le fonds d'investissement (de 1 million à 750 000 francs) et celui de fonctionnement de l'association (de 250 000 francs à 500 000 francs).

Ce changement permettra à l'ARG d'assumer les nouvelles missions confiées à la région par les directives

fédérales et cantonales en matière d'aménagement du territoire (*notre édition de jeudi*). Ce dossier a pris du retard en raison de la décision du Tribunal cantonal. «Douze communes sont concernées, a indiqué le préfet et président de l'ARG Patrice Borcard. Cela impacte nos calculs, notamment pour les zones d'activité.»

Le préfet a profité de l'assemblée de l'ARG pour donner le programme

d'une réunion de tous les élus communaux qui se tient ce samedi matin. Il y est question de plan directeur, de l'organisation de l'ARG, des structures de la petite enfance, du centre sportif ainsi que de l'étude de faisabilité de la commune unique et des réflexions menées sur la gouvernance des communes. Une information devrait être donnée à la fin de la semaine prochaine. SR